



ET SI ON ARRÊTAIT DE BANQUER ?

Non, les banques ne font pas faillite à cause des États !

Par **Éric Toussaint**

Depuis 2007-2008, les grandes banques centrales (BCE, Banque d'Angleterre, Fed aux États-Unis, Banque de Suisse) donnent la priorité absolue à tenter d'éviter un effondrement du système bancaire privé¹. Contrairement au discours dominant, le risque principal qui menace les banques n'est pas la suspension du paiement de la dette

souveraine² par un État. Aucune des faillites bancaires depuis 2007 n'a été provoquée par un tel défaut de paiement. Aucun des sauvetages bancaires organisés par les États n'a été rendu nécessaire par une suspension de paiement de la part d'un État surendetté. Ce qui menace les banques depuis 2007, c'est le montage de dettes privées qu'elles ont progressivement construit depuis la grande déréglementation qui a commencé à la fin des années 1970 et qui s'est achevée au cours des années 1990. Les bilans des banques privées sont toujours bourrés d'actifs³ douteux : cela va d'actifs

¹ Afin d'en faciliter la lecture, nous publions la série « Banques – Peuples : les dessous d'un match truqué » dans une nouvelle version constituée de chapitres plus courts. Virginie de Romanet et Brigitte Ponet, en collaboration avec l'auteur, ont réalisé le nouveau découpage.

² La dette souveraine est la dette d'un État et des organismes publics qui lui sont rattachés.

³ En général, le terme « actif » fait référence à un

carrément toxiques qui constituent de véritables bombes à retardement à des actifs non liquides (c'est-à-dire qui ne peuvent pas être revendus, écoulés, sur les marchés financiers) en passant par des actifs dont la valeur est tout à fait surfaite dans les bilans bancaires. Les ventes et les dépréciations d'actifs que les banques ont jusqu'ici enregistrées dans leurs comptes afin de réduire le poids de ces actifs explosifs ne suffisent pas. Un nombre significatif d'entre elles dépendent d'un financement à court terme (fournis ou garantis par les pouvoirs publics avec l'argent des contribuables) pour se maintenir à flot⁴ et pour faire face à des dettes elles-mêmes à court terme. C'est ce qui a mis la banque franco-belge Dexia, véritable *hedge fund* de très grande taille, trois fois au bord de la faillite en 4 ans : octobre 2008, octobre 2011⁵ et octobre 2012⁶. Au cours de

bien qui possède une valeur réalisable, ou qui peut générer des revenus. Dans le cas contraire, on parle de « **passif** », c'est-à-dire la partie du bilan composé des ressources dont dispose une entreprise (capitaux propres apportés par les associés, provisions pour risques et charges, dettes). Voir : <http://www.banque-info.com/lexique-...>

4 De nombreuses banques dépendent d'un financement à court terme car elles éprouvent d'énormes difficultés à emprunter au secteur privé à un coût soutenable (c'est-à-dire le plus bas possible) notamment sous la forme d'émission de titres de dette.

Comme nous le verrons plus loin, la décision de la BCE de prêter un peu plus de 1000 milliards d'euros à un taux d'intérêt de 1% pour une période de 3 ans à plus de 800 banques européennes a constitué une planche de salut pour un grand nombre d'entre elles. Par la suite, grâce à ces prêts de la BCE, les plus fortes d'entre elles ont de nouveau eu la possibilité d'émettre des titres de dette pour se financer. Cela n'aurait pas été le cas si la BCE n'avait pas joué le prêteur en dernier ressort et ce pour 3 ans.

5 Sur l'épisode d'octobre 2011, voir Eric Toussaint, « Krach de Dexia : un effet domino en route dans l'UE ? », 4 octobre 2011, <http://cadtm.org/Krach-de-Dexia-un-...>

6 Sur l'épisode d'octobre 2012 qui a abouti à un nouveau sauvetage sous la forme d'une recapitalisation, voir Eric Toussaint, « Fallait-il à nouveau injecter de l'argent dans Dexia ? », Le

l'épisode le plus récent (certainement pas le dernier), début novembre 2012, les États français et belges ont apporté une aide de 5,5 milliards d'euros (dont 53 % à la charge de la Belgique) pour recapitaliser Dexia SA, société financière moribonde, dont les fonds propres ont fondu. Selon *Le Soir* : « *Les capitaux propres de Dexia maison-mère sont passés de 19,2 milliards à 2,7 milliards d'euros entre fin 2010 et fin 2011. Et au niveau du groupe, les fonds propres totaux sont devenus négatifs (-2,3 milliards d'euros au 30 juin 2012)* »⁷. Fin 2011, les dettes immédiatement exigibles de Dexia SA s'élevaient à 413 milliards d'euros et les montants dus au titre de contrats de dérivés à 461 milliards d'euros. La somme de ces deux montants représentait plus de 2,5 fois le PIB de la Belgique ! Pourtant les dirigeants de Dexia, le vice-premier ministre belge Didier Reynders et les médias dominants prétendent encore que le problème de Dexia SA est largement provoqué par la crise des dettes souveraines dans le sud de la zone euro. La vérité, c'est que les créances de Dexia SA sur la Grèce ne dépassaient pas 2 milliards d'euros en octobre 2011, soit 200 fois moins que les dettes immédiatement exigibles. En octobre 2012, l'action Dexia valait environ 0,18 euro, soit 100 fois moins qu'en septembre 2008. Malgré cela, les États français et belge ont décidé une fois de plus de renflouer cette société de défaillance en faisant du coup augmenter la dette publique de leur pays. En Espagne, la quasi faillite de Bankia a également été causée par des

Soir, 2 novembre 2012, <http://cadtm.org/Fallait-il-a-nouve-...> ; voir également : CADTM, « Pour sortir du piège des recapitalisations à répétition, le CADTM demande l'annulation des garanties de l'État belge aux créanciers du groupe Dexia », 31 octobre 2012, <http://cadtm.org/Pour-sortir-du-pie-...> ; CADTM, « Pourquoi le CADTM introduit avec ATTAC un recours en annulation de l'arrêté royal octroyant une garantie de 54 milliards d'euros (avec en sus les intérêts et accessoires) à Dexia SA et Dexia Crédit Local SA », 22 décembre 2011, <http://cadtm.org/Pourquoi-le-CADTM-...>

7 Pierre-Henri Thomas, Bernard Demonty, *Le Soir*, 31 octobre 2012, p. 19, <http://archives.lesoir.be/dexia-ser...>

montages financiers douteux, et non pas par un quelconque défaut de paiement de la part d'un État. Depuis 2008, le scénario s'est répété une bonne trentaine de fois en Europe et aux États-Unis : à chaque fois, les pouvoirs publics se sont mis (et se mettent systématiquement) au service des banques privées en finançant leur sauvetage par l'emprunt public.



Retour sur le démarrage de la crise en 2007

Le montage gigantesque de dettes privées a commencé à s'effondrer avec l'éclatement de la bulle spéculative dans l'immobilier aux États-Unis (suivi par l'immobilier en Irlande, au Royaume-Uni, en Espagne...). La bulle immobilière a éclaté aux États-Unis quand les prix des logements produits en trop grande quantité ont commencé à chuter car de plus en plus de constructions ne trouvaient plus d'acquéreurs.

Les explications tronquées ou carrément mensongères de la crise qui a éclaté aux États-Unis en 2007, avec un énorme effet de contagion vers l'Europe occidentale principalement, ont prévalu dans les interprétations données par les médias dominants. Régulièrement en 2007 et durant une bonne partie de 2008, on a expliqué à l'opinion publique que la crise avait démarré aux États-Unis parce que les pauvres s'étaient trop endettés pour acquérir des maisons qu'ils n'étaient pas en mesure de payer. Le comportement irrationnel des pauvres était pointé du doigt comme ayant provoqué la crise. A partir de fin septembre 2008, après la faillite de Lehman Brothers, le discours dominant

a changé et a commencé à pointer les brebis galeuses qui au sein de monde de la finance avaient perverti le fonctionnement vertueux du capitalisme. Mais il n'en reste pas moins que les mensonges ou les présentations tronquées ont continué à circuler. On passait des pauvres responsables de la crise aux pommes pourries présentes dans la classe capitaliste : Bernard Madoff, qui a monté une arnaque de 50 milliards de dollars ou Richard Fuld, le patron de Lehman Brother.

Les prémisses de la crise remontent à 2006 lorsque débute aux États-Unis la chute du prix de l'immobilier provoquée par la surproduction, elle-même provoquée par la bulle spéculative qui, en enflant le prix de l'immobilier, avait amené le secteur de la construction à augmenter exagérément son activité par rapport à la demande solvable. C'est la chute du prix de l'immobilier qui a entraîné l'augmentation du nombre de ménages incapables de payer leurs mensualités de crédits hypothécaires *subprimes*. En effet, aux États-Unis, les ménages ont la possibilité et la coutume, quand les prix de l'immobilier sont à la hausse, de refinancer leur emprunt hypothécaire au bout de 2 ou 3 ans afin d'obtenir des termes plus favorables (d'autant que dans le secteur des prêts *subprimes*, le taux des 2 ou 3 premières années était faible et fixe, autour de 3%, avant de grimper très fort et de devenir variable à la 3 ou 4e année). Vu que les prix de l'immobilier ont commencé à baisser dès 2006, les ménages qui avaient eu recours aux prêts *subprimes* n'ont plus été en mesure de refinancer favorablement leur crédit hypothécaire, les défauts de paiement ont commencé à se multiplier très fortement dès le début de 2007 ce qui a provoqué la faillite de 84 sociétés de crédit hypothécaire aux États-Unis entre janvier et août 2007.

Comme très souvent, alors que la crise est expliquée de manière simpliste par l'éclatement d'une bulle spéculative, en réalité, il faut

chercher la cause à la fois dans le secteur de la production et dans la spéculation. Bien sûr, le fait qu'une bulle spéculative ait été créée et ait fini par éclater ne fait que démultiplier les effets de la crise qui a démarré dans la production. Tout l'échafaudage des prêts *subprimes* et des produits structurés créés depuis le milieu des années 1990 s'est effondré, ce qui a eu de terribles retombées sur la production dans différents secteurs de l'économie réelle. Les politiques d'austérité ont par la suite encore amplifié le phénomène en débouchant sur la période récessive-dépressive prolongée dans laquelle l'économie des pays les plus industrialisés se trouve enlisée.

L'impact de la crise de l'immobilier aux États-Unis et de la crise bancaire qui lui succéda a eu un énorme effet de contagion internationale car de nombreuses banques européennes avaient massivement investi dans les produits structurés et dérivés états-uniens. Depuis les années 1990, la croissance aux États-Unis et dans plusieurs économies européennes a été soutenue par une hypertrophie du secteur financier privé et par une augmentation formidable des dettes privées : dettes des ménages⁸, dettes des entreprises financières et non financières. En revanche, les dettes publiques ont eu tendance à baisser entre la deuxième moitié des années 1990 et 2007-2008.

Hypertrophie du secteur financier privé, donc. Le volume des actifs des banques privées

8 Les dettes des ménages incluent les dettes que les étudiants américains ont contractées pour payer leurs études. Les dettes des étudiants aux États-Unis atteignent le montant colossal de 1 000 milliards de dollars, c'est-à-dire plus que le total des dettes extérieures publiques de l'Amérique latine (460 milliards de dollars), de l'Afrique (263 milliards) et de l'Asie du Sud (205 milliards). Voir pour le montant des dettes de ces « continents » : Damien Millet, Daniel Munevar, Eric Toussaint, *Les Chiffres de la dette 2012*, tableau 7, p. 9. Téléchargeable : <http://cadtm.org/Les-Chiffres-de-la-...>

européennes en rapport au produit intérieur brut a gonflé de manière extraordinaire à partir des années 1990 pour atteindre dans l'Union européenne 3,5 fois le PIB des 27 pays membres de l'UE en 2011⁹. En Irlande, en 2011, les actifs des banques représentaient 8 fois le produit intérieur brut du pays. A Chypre, les actifs représentaient 9 fois le PIB.

Les dettes des banques privées¹⁰ de la zone euro représentent également 3,5 fois le PIB de la zone. Les dettes du secteur financier britannique atteignent des sommets en proportion du PIB : elles lui sont 11 fois supérieures. La dette brute des États de la zone euro représentait 86% du PIB des 17 pays membres en 2011¹¹. La dette publique grecque représentait 162% du PIB grec en 2011 tandis que les dettes de son secteur financier représentent 311% du PIB, soit le double. La dette publique espagnole atteignait 62% du PIB en 2011 tandis que les dettes du secteur financier atteignaient 203%, soit le triple de la dette publique.

Conclusion : Les faillites bancaires qui ont eu lieu depuis 2008 ne sont pas le résultat d'une suspension de paiement de la dette de la part d'États endettés.

9 Voir Damien Millet, Daniel Munevar, Eric Toussaint, *Les Chiffres de la dette 2012*, tableau 30, p. 23. Ce tableau se base sur des données de la Fédération européenne du secteur bancaire, <http://www.ebf-fbe.eu/index.php?pag...> Voir également Martin Wolf, « Liikanen is at least a step forward for EU banks », *Financial Times*, 5 octobre 2012, p. 9.

10 Les dettes des banques ne doivent pas être confondues avec leurs actifs, elles font partie de leur « passif ». Voir plus haut la note de bas de page sur « Actif » et « Passif » des banques.

11 Voir Damien Millet, Daniel Munevar, Eric Toussaint, *Les Chiffres de la dette 2012*, tableau 24, p. 18. Ce tableau utilise la base de données de recherche de Morgan Stanley, ainsi que http://www.ecb.int/stats/money/aggr..._et <http://www.bankofgreece.gr/Pages/en...>